

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu Le financement

Les Premières Nations ne disposent pas de ressources financières autonomes qu'elles pourraient utiliser selon leurs spécificités, leurs priorités et leurs besoins réels.

Vous avez énoncé ces défis :

Les faits entourant les défis :

Sources de financement multiples et incertaines

- Les Premières Nations dépendent presque exclusivement du financement provenant de ministères fédéraux pour déployer leurs services dans les communautés.
- Les financements sont assujettis à des règles strictes et sont alloués par secteurs d'activités. Certains programmes sont financés d'une manière incertaine et tardive.

Reddition de comptes induite

- Les Premières Nations doivent administrer en fonction des priorités qui leur sont imposées.
- Beaucoup de temps est passé à administrer les ressources financières, alors que les capacités en ressources humaines sont limitées et les besoins sans cesse grandissants.

Incohérences dans l'allocation des ressources

- Déficit de plus en plus important entre les besoins et les moyens alloués. Les budgets sont indexés, mais ne prennent pas en compte l'augmentation de la population.

Les pistes de solutions

Les formules de financement pourraient être revues et bonifiées par les communautés, afin d'établir une grille d'attribution qui puisse refléter leurs réalités.

Le processus de reddition de comptes pourrait être décidé par les communautés, afin de répondre aux exigences du Conseil du Trésor, tout en produisant des données utiles à la gestion locale et régionale.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



**une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination**

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu **La prise** **de décisions**

Les Premières Nations n'ont pas la liberté de développer et d'opérer à leur manière des services sociaux et de santé correspondant à leur vision du monde et à leurs besoins.

Vous avez énoncé ces défis :

L'assujettissement aux lois externes

Les faits entourant les défis :

- La politique sur la santé des Indiens (1979) provoque une multiplicité des pouvoirs juridiques et politiques entre le fédéral, les provinces et les territoires.
- Incohérences, vides juridiques et financiers qui affectent sérieusement la gestion de la santé et des services sociaux.

Des programmes imposés

- Financement provenant du fédéral devant être utilisé à des fins prédéfinies et qui n'est pas adapté aux obligations légales imposées par la province.
- L'absence de consultation ne permet pas aux dirigeants des Premières Nations de faire valoir leurs besoins ni les difficultés engendrées par un tel système.
- Le financement et la responsabilité des services relèvent de deux ministères fédéraux : AADNC et Santé Canada. Cela affecte grandement l'intégration des services sociaux et de santé, ainsi que l'arrimage avec la province.

Les pistes **de solutions**

Un modèle de gouvernance pourrait prévoir une base commune et une adaptation locale et communautaire.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



**une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination**

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu L'accès aux ressources humaines et matérielles

Le peu de ressources professionnelles en provenance des Premières Nations entrave le développement et le maintien de services de qualité et culturellement adaptés. Par ailleurs, il est difficile d'assurer le maintien en emploi des ressources humaines provenant de l'extérieur, en raison des conditions salariales non concurrentielles.

Vous avez énoncé ces défis :

**Des déficiences
sur le plan
des ressources humaines
et professionnelles**

**Des ressources
matérielles et
opérationnelles
limitées**

Les faits entourant les défis :

- Dotation de ressources humaines difficile et recrutement fréquent de nouvelles ressources inexpérimentées.
 - Taux de décrochage scolaire ne facilite pas la formation d'une relève adéquate dans les domaines spécialisés comme la santé et les services sociaux.
 - Les nouveaux employés manquent de connaissances et de compétences culturelles.
 - Présence incertaine de médecins dans les communautés.
-
- Difficulté d'obtenir les fonds requis pour l'acquisition et l'entretien d'infrastructures, tels que des centres d'hébergement pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles ou des maisons pour les jeunes.

Les pistes de solutions

La mise sur pied d'un service de placement régional.

La création d'un plan de développement des ressources humaines.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



**une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination**

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu L'accès aux services

Le contexte politique et l'environnement géographique qui caractérisent les Premières Nations ne favorisent pas l'équité dans l'accès aux services et accentue l'écart entre l'état de santé des Premières Nations et celui de l'ensemble de la population canadienne.

Vous avez énoncé ces défis :

**Des besoins
spécifiques
non comblés**

Les faits entourant les défis :

- Absence de services spécialisés en désintoxication et sous-développement de programmes de prévention pour l'alcool, et les drogues et le jeu compulsif.
- Manque de services en santé mentale dans les communautés et déficience dans le continuum de services avec les spécialistes.
- Manque d'infrastructures pour les enfants assujettis à la protection de la jeunesse. Peu d'hébergement dans les communautés pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Continuum de services inadéquat après avoir reçu des soins à l'extérieur de la communauté.
- Plusieurs communautés dont les populations s'expriment dans leur langue ou en anglais sont souvent pénalisées sur le plan linguistique.
- Communautés souvent éloignées des soins spécialisés.

Les pistes de solutions

Développement de programmes pour combler les lacunes dans les services, tels ceux destinés aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



**une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination**

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu **Les relations** **avec le réseau** **provincial**

Méconnaissance réciproque entre les Premières Nations et les intervenants du réseau québécois.

Vous avez énoncé ces défis :

Des relations
difficiles

Les faits entourant les défis :

- Relations professionnelles parfois difficiles et marquées par la méconnaissance et le préjugé.
- Confusion dans les rôles et les responsabilités de chacun.
- Manque d'ouverture de la part des partenaires envers les Premières Nations, qui sont d'ailleurs très peu consultées.
- Méconnaissance du réseau québécois à propos de l'histoire récente des Premières Nations.
- Le manque d'informations quant aux sommes qui sont allouées aux communautés peut créer une distance, parfois même de la méfiance entre les communautés.

Les pistes **de solutions**

Repositionner les bases de la relation entre les Premières Nations et le Québec en matière de santé et de services sociaux.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*

une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination



Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu **La gestion de** **l'information**

Il est difficile de tracer un portrait de l'état de santé des Premières Nations, car il existe peu de données à ce sujet. De plus, les différences juridictionnelles dans le domaine de la santé font en sorte que les indicateurs et la méthodologie utilisée pour les mesurer peuvent diverger grandement.

Vous avez énoncé ces défis :

Des informations éparpillées

— Partage d'informations déficient.

Des données difficilement accessibles

- Manque de financement pour la recherche.
- Manque de données, d'informations et de ressources pour évaluer les besoins, établir les priorités et prendre des décisions éclairées.
- Les informations concernant les populations des Premières Nations sont éparpillées au sein des différents ministères fédéraux et provinciaux et sont souvent difficilement accessibles.

Les pistes **de solutions**

Analyser la pertinence de rapatrier certaines informations.

Accéder à des financements qui permettront d'entreprendre les analyses, les études et les recherches pouvant éclairer la prise de décisions.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination

Pour les besoins de cette fiche thématique, nous avons repris les affirmations des directeurs de la santé, des services sociaux et des Chefs des communautés. Nous ajoutons des éléments factuels qui soutiennent les affirmations et des pistes de solutions pour alimenter la réflexion.

Enjeu **L'intégration** **de la culture**

En intégrant la culture au système de santé, les services offerts sont plus efficaces et plus utilisés, car ils reflètent davantage les valeurs et les principes des communautés.

Vous avez énoncé ces défis :

Difficulté d'adopter une approche holistique et culturellement adaptée avec les programmes et les services tels qu'ils sont présentement conçus.

Les faits entourant les défis :

- Les Premières Nations désirent instaurer un modèle de gouvernance qui intègre la culture et leur conception de la santé.
- Les Premières Nations revendiquent le droit d'offrir à leur population des services de santé et des services sociaux adaptés culturellement.

Les services du réseau québécois sont peu sensibles à la culture des Premières Nations

- Programmes et organisations de services sont déterminés par les gouvernements provincial et fédéral et ne répondent pas aux mêmes valeurs et principes que ceux des Premières Nations.
- Initiatives et modes de fonctionnement extraétatiques tolérés, mais non reconnus par les gouvernements.

Les pistes **de solutions**

Identifier des moyens pour intégrer l'aspect culturel aux services, dans le respect de la conception de la santé qu'ont les Premières Nations.



*Projet de gouvernance en santé et en services sociaux
des Premières Nations au Québec*



**une gouvernance
repensée & favorable
à l'autodétermination**